



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

compétences

Question écrite n° 77681

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur une clarification des différentes professions possédant la compétence juridique appropriée (CJA). Les textes de lois accordant la compétence juridique appropriée (CJA) manquent en effet de clarté. De ce fait, de nombreuses professions sont incertaines quant à leurs capacités de pouvoir dispenser des consultations juridiques, notamment les conseillers de gestion de patrimoine. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour clarifier l'attribution de ladite compétence et plus précisément pour celle de conseiller.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77681

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2629

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)